

## Professor

Tout *prof* n'est pas *prof*, surtout quand on use de la forme étoffée *professor* et *professeur*.

L'anglais accorde à ce vocable un sens universitaire, qui n'est pas aussi systématique en français. On oppose alors le concept de *professor* à celui de *lecturer*, *instructor* ou *part-time faculty* ; ce qui donne souvent, en français, le tandem *professeur* (titulaire d'un poste) et *chargé de cours* (contractuel). Le doctorat est davantage exigé des professeurs que des chargés de cours.

Or, dans la langue de Molière, on dit, au collège, au lycée, au cégep, à l'école : mon *professeur de géographie*, mon *professeur d'anglais*, mon *professeur de mathématiques*. Notamment, dans le sens de *instituteur* ou de *maître* ou *maîtresse d'école*. Ce que l'anglais désignera plutôt par *teacher* : *my Geography teacher*, *my English teacher*, *my Math teacher*.

Cela étant, la dynamique dans les universités francophones favorise aujourd'hui la spécialisation du mot *professeur*, à l'anglaise, pour le distinguer de *chargé de cours*.

Le générique qui fera moins « salade maison » serait alors *enseignant*.

En effet, tous les concepts vus plus haut entrent de plain-pied dans cette désignation, pratique et non discriminatoire.

Ainsi, dans un C-V, on pourrait indiquer *enseignant à telle université*, sans entrer dans des distinctions d'ordre hiérarchique lorsque ces dernières n'ont pas leur place.

Par contre, dans les relations universitaires, interuniversitaires, patronales et syndicales, la distinction entre *professeur* et *chargé de cours* (*professor* et *lecturer*) demeure, et doit être respectée.

Ce qui confirme, s'il le fallait, l'importance de l'adaptation au destinataire.

Chronique rédigée par Carlos del Burgo, traducteur agréé et terminologue agréé